

Protégez votre activité en cas d'erreur, oubli ou faute professionnelle pour exercer en toute sérénité à partir de seulement 22.67€ par mois

OBJET

- **+500 activités couvertes**
- Couverture en tous lieux
- Prix bas et démarches faciles
- **Contrat le plus complet du marché**

CIBLE

- **Naturopathes**
- **Plus de 500 activités couvertes** telles que : iridologie, auriculothérapie, phytembryothérapie, réflexologie, etc
- Consultations à domicile, à distance, intervention en entreprise, salle de sport, etc

GARANTIES

- Responsabilité Civile Professionnelle
- Responsabilité Civile Exploitation
- Défense et recours